



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

deux-roues motorisés

Question écrite n° 55891

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la baisse de la TVA sur les équipements de sécurité des scootéristes et des motards qui pourrait renforcer les campagnes de sensibilisation actuellement en cours auprès des usagers des deux-roues motorisés. En 2012, en effet, 31 % des blessés sur route sont issus de ces deux catégories, alors qu'ils ne représentent que 2 % du trafic routier. Elle lui saurait gré de bien vouloir lui préciser ses intentions sur ce point.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55891

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 3995

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)